

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AL/CD/N° 222

Départ : 13448

Direction de l'Urbanisme

Service de la Gestion des
Actes d'Urbanisme

Tél : 27 31 15 - Fax : 28 25 58

Courriel : mairie@ville-noumea.nc

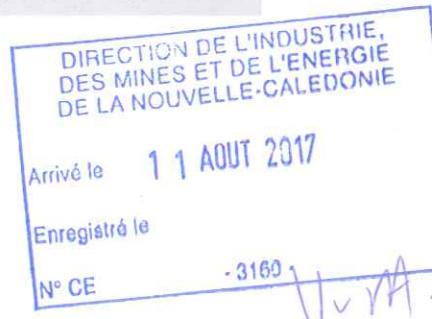


VILLE DE NOUMEA

NOUVELLE CALEDONIE

SE → SI

BORDEREAU D'ENVOI



Le - 9 AOUT 2017

à MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE
DES MINES ET DE L'ENERGIE
DE NOUVELLE-CALEDONIE
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX

DESIGNATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
Dossier n° 2017 PC 0147 du 01/08/2017 Demande d'autorisation de construire Sur le lot n° 16A, section DONIAMBO, Commune de Nouméa,		Transmis pour avis
Demandeur : SA SOCIETE LE NICKEL	1	<p>DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE SERVICE : ENERGIE</p> <p>Arrivée le 16 AOUT 2017</p> <p>Enregistré le N° CE 3160 - 1855</p> <p>Reçu Si le 06/09/17</p>
TOTAL DES PIÈCES	1	

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur de l'Urbanisme

François BREUGNON





VILLE DE NOUMÉA

**Direction de l'Aménagement de l'Espace
et du Développement Urbain
Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme**

Tél : 27 07 16 - Fax : 27 07 66
Mail : sgau@ville-noumea.nc

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° DE DOSSIER : 2017 PC 0147

DATE DE DÉPÔT : 1 AOUT 2017

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**IDENTITÉ DU (OU DES) DEMANDEUR(S)**

Le (ou les) demandeur(s) indiqué(s) ci-dessous sera(ont) le (ou les) titulaire(s) de la future autorisation.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SAS SARL SNC Collectivité Autre :

Raison sociale : SOCIÉTÉ LENICKEL - SLN

Représentant : Madame Monsieur

Nom du représentant : HARBILLOT - BLANDEL Prénom du représentant : ANNE - MARIE

COORDONNÉES DU (OU DES) DEMANDEUR(S)**Adresse principale**

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : 2 Voie : RUE DESTARDINS Quartier : DONIAMBO

Lotissement : Code postal : 98848

Commune : Nouméa Cedex Pays : Nouvelle - Calédonie

Adresse de correspondance (à renseigner si différente de l'adresse principale)

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : Voie : Quartier :

Lotissement : BP : E5 Code postal : 98848

Commune : Nouméa Cedex Pays :

Contact téléphonique

Tél. : 21.53.25 Mobile :

Courrier électronique

J'accepte de recevoir par courrier électronique l'ensemble des notifications et courriers transmis en cours d'instruction par la Ville de Nouméa à l'adresse suivante :@.....

Un courrier électronique de vérification vous sera adressé à cette adresse : une confirmation par retour de courrier électronique de votre part sera nécessaire pour valider définitivement cette adresse.

J'ai pris bonne note, que dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou au plus tard, celle de l'envoi du courrier électronique augmentée de huit jours.





IDENTITÉ ET COORDONNÉES DU (OU DES) PROPRIÉTAIRE(S) DU (OU DES) TERRAIN(S) (à renseigner si différent du demandeur)

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Madame Monsieur

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Statut : SCI SAS SARL SNC Collectivité Autre :

Raison sociale : SOCIÉTÉ LE NICKEL - SLN

Représentant : Madame Monsieur

Nom du représentant : HABILLOT-BALANDEL

Prénom du représentant : ANNE-MARIE

Adresse de correspondance

Point de remise (appt, étage) : Complément : (lot., bâtiment, résidence) :

Numéro de voie : 2 Voie : RUE DESTJARDINS Quartier : BONIAMB

Lotissement : BP : E5 Code postal : 98848

Commune : Nouméa Cedex Pays : Nouvelle-Calédonie

Contact téléphonique

Tél : 91 53 25 Mobile :

INFORMATIONS CONCERNANT LE TERRAIN

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse

Numéro de voie : 9 Voie : RUE DESTJARDINS

Quartier : BONIAMB Lotissement :

Code postal : 98848 Commune : Nouméa Cedex

Référence cadastrale

(si votre projet porte sur plusieurs parcelles, veuillez préciser l'ensemble des références cadastrales concernées)

Numéro de centroïde : 641537.6818 LLLLLL-LLLL

Section cadastrale : BONIAMB

Lotissement :

N° de lot : 16A

Surface : 15 HA 38 A 66 CA

Servitude d'accès privé : Oui Non

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Zone du PUD : UT E3

- N
 Terrain situé dans une ZAC
 Terrain soumis à une déclaration d'utilité publique
 Terrain situé dans un périmètre de protection de monument historique.
 Terrain situé dans une zone à risque naturel :
Précisez la nature du risque :
 Inondable : (Précisez l'aléa)
 Très fort Fort Moyen Faible
 Risque de glissement de terrain
 Terrain situé dans une zone à risque industriel :
Réf. Installation jugée prioritaire :
- Terrain impacté par un emplacement réservé
Numéro :

INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET

Nature des travaux

Construction neuve

Travaux sur construction existante

Indiquez ci-après une courte description de votre projet ou de vos travaux : REALISATION D'UN POSTE

ÉLECTRIQUE

Si les travaux sont réalisés par tranche, veuillez préciser le nombre : LL





Construction(s) existante(s) sur le terrain

Oui Non

N° du permis : LLLL LLLL LLLL Date : LL LL LLLL

N° du permis : LLLL LLLL LLLL Date : LL LL LLLL

Destruction : Aucune Partielle Totale

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Bâtiment inscrit/classé : Oui Non

Bâtiment présentant un intérêt patrimonial ou architectural : Oui Non

Tableau des surfaces

DESTINATION	SHOB (m ²)		SHON (m ²)	
	EXISTANTE	CRÉÉE	EXISTANTE	CRÉÉE
Habitation				
Hébergement hôtelier				
Usage de bureaux				
Commerce				
Artisanat				
Industrie	4008	65		
Exploitation agricole				
Activité minière				
Fonction d'entrepôt				
Services publics ou d'intérêt collectif				
Surfaces totales (m²)	4008	65	0,00	0,00

Informations complémentaires

- Si la destination de la construction est l'habitation :

Nombre de logements créés : F1 LLLL F2 LLLL F3 LLLL F4 LLLL F5 + LLLL

S'agit-il d'une promotion immobilière : Oui Non – Précisez le nom de l'opération :

- Si la destination de la construction est l'hébergement hôtelier, précisez le type :

Hôtel Appartement à gestion hôtelière Gîte/Chambre d'hôte Autre :

- Si la destination de la construction est le commerce, l'artisanat ou l'industrie :

Précisez le code NAF 13A2 LLLLLL

- Si la destination de la construction est un service public ou d'intérêt collectif, précisez s'il s'agit de :

Recherche Santé Culture Sport Action sociale

Enseignement : (Primaire Secondaire Supérieur - Nombre de classe :

Autre :

- Si le projet est un foyer ou une résidence, précisez à quel titre :

Personnes âgées Étudiants Sociale (insertion) Personnes handicapées

Recours à un architecte

Vous devez recourir à un architecte (ou un agréé en architecture) si votre projet porte sur :

- L'édification d'une construction dont la surface de plancher hors-œuvre nette est supérieure à 200m²,
- La modification d'une construction existante dont la surface de plancher hors-œuvre nette est supérieure à 200m²,
- L'extension d'une construction existante ayant pour effet de porter la surface hors-œuvre nette totale à plus de 200m²,
- Le projet porte sur un bâtiment d'habitation de 3^e ou de 4^e famille ou une résidence à gestion hôtelière.





Dans ce cas, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Numéro d'inscription au tableau régional : Téléphone :

Mobile : Email : @

Signature et cachet de l'architecte :

Le cas échéant, si votre projet est soumis à d'autres législations, veuillez cocher la (ou les) case(s) correspondant à votre projet

Le projet concerne :

- un établissement recevant du public
- un bâtiment d'habitation de 3^e ou 4^e famille
- une résidence à gestion hôtelière
- un point de vente en vrac d'hydrocarbure

Le projet est soumis :

- à une autorisation prévue par le code de l'environnement de la province Sud :
 - au titre de l'atteinte à un écosystème d'intérêt patrimonial
 - au titre du défrichement
 - au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
- à une autorisation d'exploitation commerciale exigée par le code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie
- à une autorisation en application de la délibération provinciale relative à l'urbanisme commercial. Dans ce cas, précisez la surface de vente :

ENGAGEMENT DU (OU DES) DEMANDEUR(S)

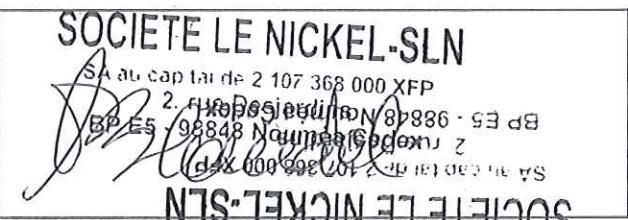
J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation¹.

Je soussigné(e), auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je m'engage à respecter la réglementation en matière d'hygiène et les normes de construction dont l'accessibilité aux personnes handicapées.

À ...Nouméa
le 31/07/2011

Signature du (des) demandeur(s) :



¹ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des cas suivants :

- Vous êtes propriétaire ou mandataire du (ou des) propriétaire(s),
- Vous avez l'autorisation du (ou des) propriétaire(s),
- Vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Votre demande de permis de construire et le dossier qui l'accompagne doivent être établis en 3 exemplaires et déposés au Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme de la Ville de Nouméa ou adressés par pli recommandé avec accusé de réception.

Vous devez transmettre un exemplaire supplémentaire si votre projet :

- Porte sur un établissement recevant du public,
- Est situé dans une zone faisant l'objet d'une préservation particulière en application de la délibération du 24 janvier 1990 relative à la protection du patrimoine dans la province Sud.

Vous devez transmettre le dossier qui accompagne votre demande en format numérique si votre projet :

- Est soumis au recours à un architecte,
- Relève de la réglementation relative à la sécurité dans les bâtiments d'habitation de 3^e et 4^e famille et les résidences à gestion hôtelière,
- Porte sur un établissement recevant du public,
- Est soumis à une notice ou étude d'impact en application du code de l'environnement de la province Sud.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre l'attache du Service de la Gestion des Actes d'Urbanisme de la Ville de Nouméa :

29 Rue Jules FERRY – BP K1 – 98849 NOUMÉA CEDEX – Tél : 27.07.16 / Fax : 27.07.66.



Direction de l'Urbanisme

~~~

Service de la Gestion  
des Actes d'Urbanisme

~~~

Tél : 27 07 16 - Fax : 27 07 66

~~~

Courriel : [mairie@ville-noumea.nc](mailto:mairie@ville-noumea.nc)

VILLE DE NOUMEA

**RECEPISSE DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Reçu le dossier de demande de permis de construire de : SA SOCIETE LE NICKEL - SLN (représentée par Madame Anne-Marie HARBULOT-BLANDEL)

Nature des travaux : Construction d'un poste électrique

Adresse du terrain : 2 RUE PHILOGENE LALANDE DESJARDINS - Lot n° 16A - DONIAMBO - Commune de Nouméa

Votre dossier de demande de permis de construire déposé en mairie le **1 août 2017** est enregistré sous le numéro **98818 2017 PC 0147**.

Au regard des informations enregistrées, le délai d'instruction de votre dossier est de **TROIS MOIS**.

La fin du délai d'instruction de votre dossier interviendra au plus tard le **1 novembre 2017**.

Le délai d'instruction de votre dossier correspond au délai d'instruction de droit commun prévu par l'article Lp.121-4 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie.

En application de l'article Lp. 121-5 du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie, le permis est tacitement accordé si aucune décision ne vous est notifiée à l'issue du délai d'instruction.

*Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, la Ville de Nouméa peut vous écrire :*

- *Soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier ;*
- *Soit pour vous avertir qu'un délai différent de celui indiqué sur ce récépissé s'applique à votre projet, lorsque le projet entre dans les cas prévus aux articles PS. 221-35, PS. 221-36 ou PS. 221-37 de la partie II – Règles d'Urbanisme applicable en province Sud du code de l'urbanisme de la Nouvelle-Calédonie ;*
- *Soit pour vous informer que votre projet correspond à un des cas où un permis tacite ne peut être acquis.*

*Si vous recevez une telle lettre avant la fin du premier mois suivant le dépôt de votre dossier, celle-ci remplacera le présent récépissé.*

Le

Le 1 août 2017

Nom et signature du déposant





## NOTE TECHNIQUE PERMIS DE CONSTRUIRE

35D39A-DSP-G-0001

### CONSTRUCTION DU POSTE ELECTRIQUE P13 PERMIS DE CONSTRUIRE

|        |          |                     |           |           |          |          |
|--------|----------|---------------------|-----------|-----------|----------|----------|
| 00     | 22/05/17 | Première diffusion  | T.BAILLOT | E.CLEMENT | S.LECREN | O.WINNER |
| Indice | Date     | Nature modification | Etabli    | Vérifié   | Projet   | Client   |

Ce document est la propriété de la Société LE NICKEL - SLN et ne peut être ni copié, ni communiqué à des tiers sans son autorisation.

## SOMMAIRE

|                                                  |          |
|--------------------------------------------------|----------|
| <b>1 LOCALISATION :</b>                          | <b>2</b> |
| <b>2 DESCRIPTIF DU PROJET :</b>                  | <b>2</b> |
| 2.1 VUE GENERALE DU SITE DE CONSTRUCTION : ..... | 2        |
| 2.2 GESTION DES EAUX : .....                     | 3        |
| 2.3 OUVRAGES AVOISINANTS : .....                 | 4        |
| <b>3 ESQUISSE DU BATIMENT :</b>                  | <b>4</b> |
| 3.1 IMPLANTATION : .....                         | 5        |
| 3.2 STRUCTURE DU BATIMENT : .....                | 5        |
| 3.3 EQUIPEMENTS : .....                          | 5        |
| 3.4 DISTRIBUTION INTERIEURE : .....              | 6        |

### ANNEXE 01 : PLAN CADASTRAL

## **1 LOCALISATION :**

Le projet de construction du poste électrique P13 se situe sur le site de DONIAMBO, ville de Nouméa.

- N° de lot : 10A
- Numéro d'inventaire cadastral : 648537-2805

## **2 DESCRIPTIF DU PROJET :**

### **2.1 Vue générale du site de construction :**



Figure 1: localisation sur site

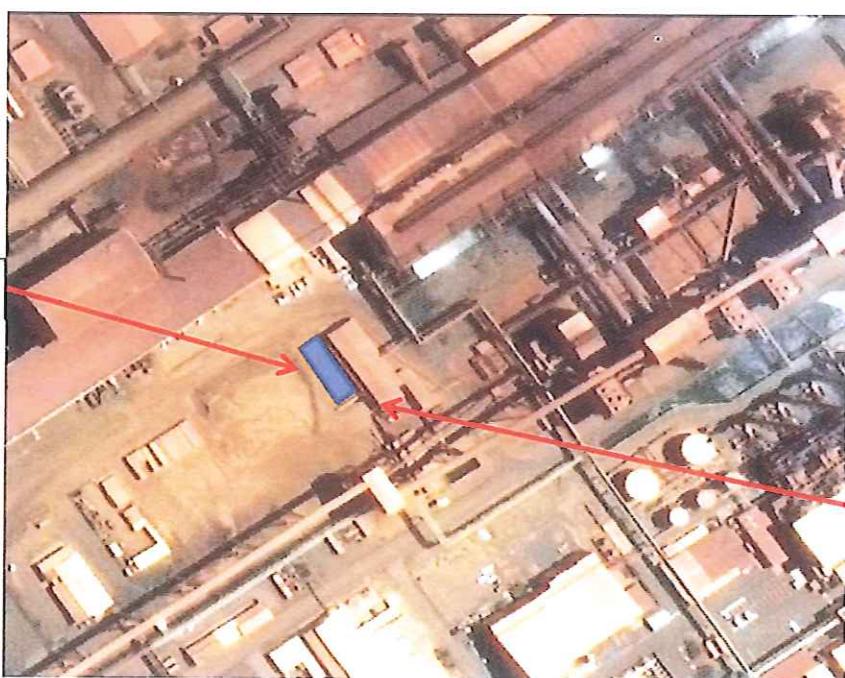


Figure 2: localisation sur plateforme



Figure 3: photo de site

## 2.2 Gestion des eaux :

Suivant le Plan de gestion des eaux du site de DONIAMBO, la collecte des eaux de ruissellement se fait dans cette zone par infiltration au centre de la plateforme. Le projet se conformera au Plan de Gestion des eaux, de sorte qu'il n'est pas prévu de réseau de collecte des eaux pluviales provenant de la toiture du bâtiment. Néanmoins, des cheneaux et descentes d'eau pluviales pourront être prévues si des réseaux de collecte sont construits à l'avenir pour cette plateforme.

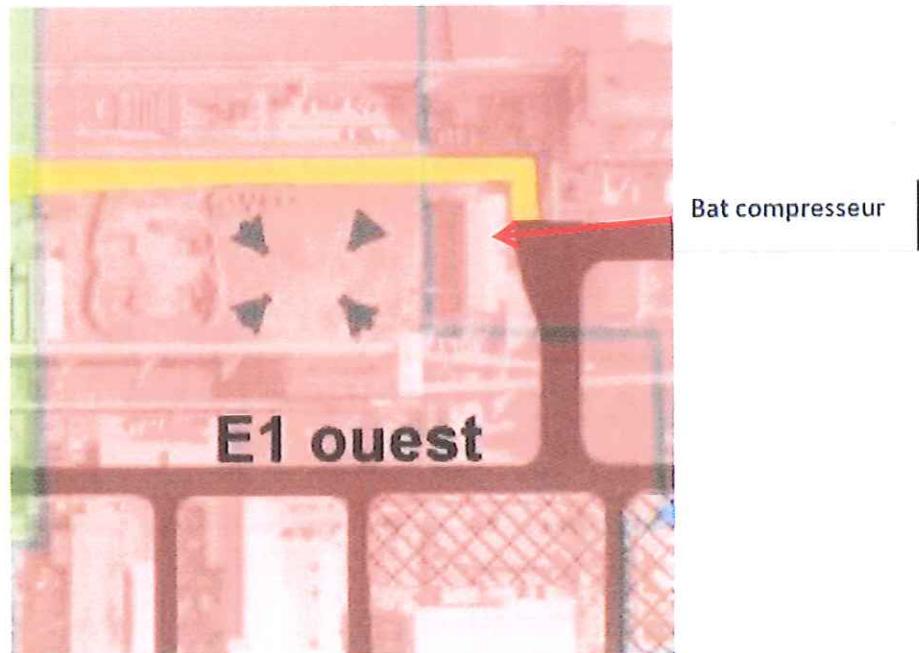


Figure 4: extrait du plan de gestion des eaux du site

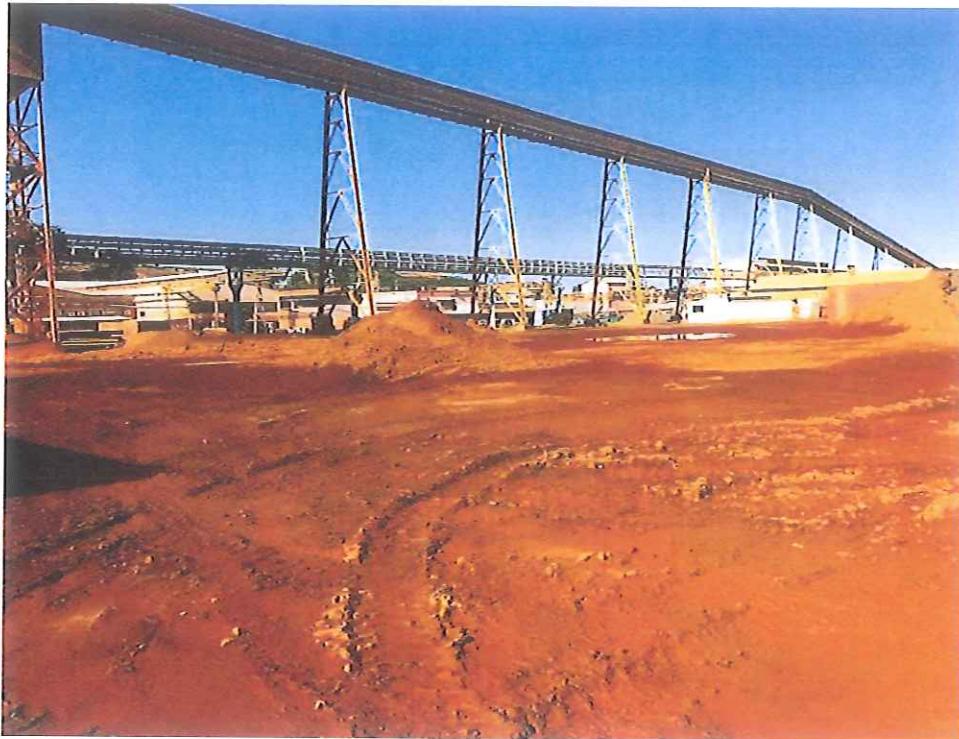


Figure 5: Photo de site - gestion des eaux

### 2.3 Ouvrages avoisinants :

Le poste électrique P13 projeté sera positionné au plus près du bâtiment compresseurs. Néanmoins, afin de diminuer le coût des travaux (éventuelle démolition de l'appentis) il est envisagé de ne pas le positionner directement attenant.



Figure 6: bâtiment compresseur et réseau d'air

### 3 ESQUISSE DU BATIMENT :

Le projet consiste à construire un bâtiment poste source d'une surface de 56.32 m<sup>2</sup>, abritant des armoires électriques.

### 3.1 Implantation :

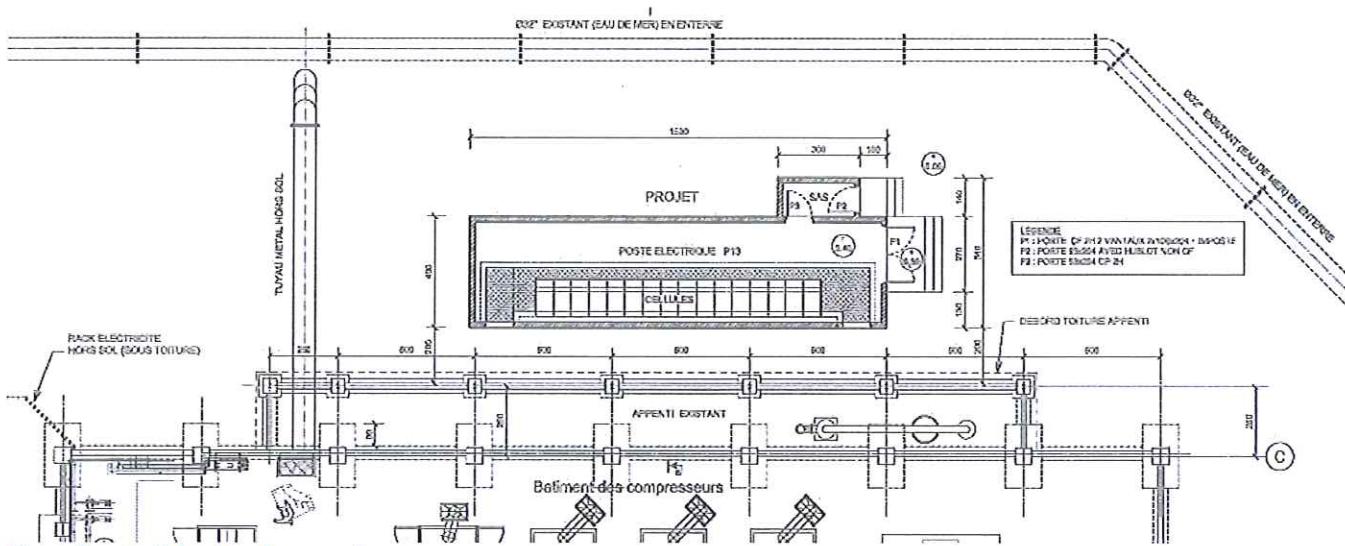


Figure 7: extrait du plan phase esquisse

Compte-tenu des contraintes de site, le bâtiment sera implanté à 2.00m des fondations de l'appenti du bâtiment des compresseurs.

La distance réservée par rapport à la conduite d'eau de mer et le réseau d'air comprimé seront suffisantes pour garantir la sécurité ces installations pendant la durée des travaux.

### 3.2 Structure du bâtiment :

L'ouvrage projeté sera construit en béton armé. Il comprendra :

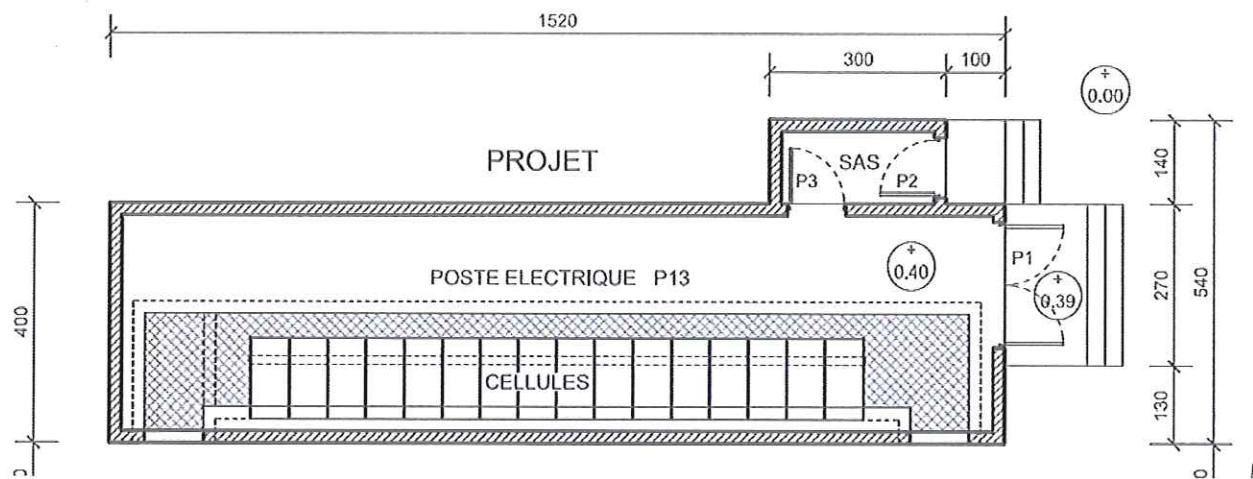
- Des fondations par semelles filantes en béton,
  - Voiles et plancher bas en béton
  - Une dalle de couverture également en béton armé.
  - Une sur-toiture monopentée est prévue pour éviter l'accumulation des poussières industrielles.
  - Un caniveau central en béton armé permet la distribution des câbles électriques vers les armoires.

### 3.3 Equipements :

Le bâtiment ne recevra aucun équipement excepté les armoires électriques et les climatiseurs nécessaires au refroidissement de l'air ambiant.

L'éclairage sera assuré par 4 réglettes doubles distribuées sur la longueur du bâtiment, commandées par deux interrupteurs. 2 prises électriques 220v sont également prévues.

### 3.4 Distribution intérieure :



L'ouvrage aura pour dimensions principales 4.00m\*15.20m et permettra de loger 16 armoires électriques. Il sera équipé de 2 fosses (HT/BT) séparées permettant de faire cheminer les réseaux électriques sous les armoires.

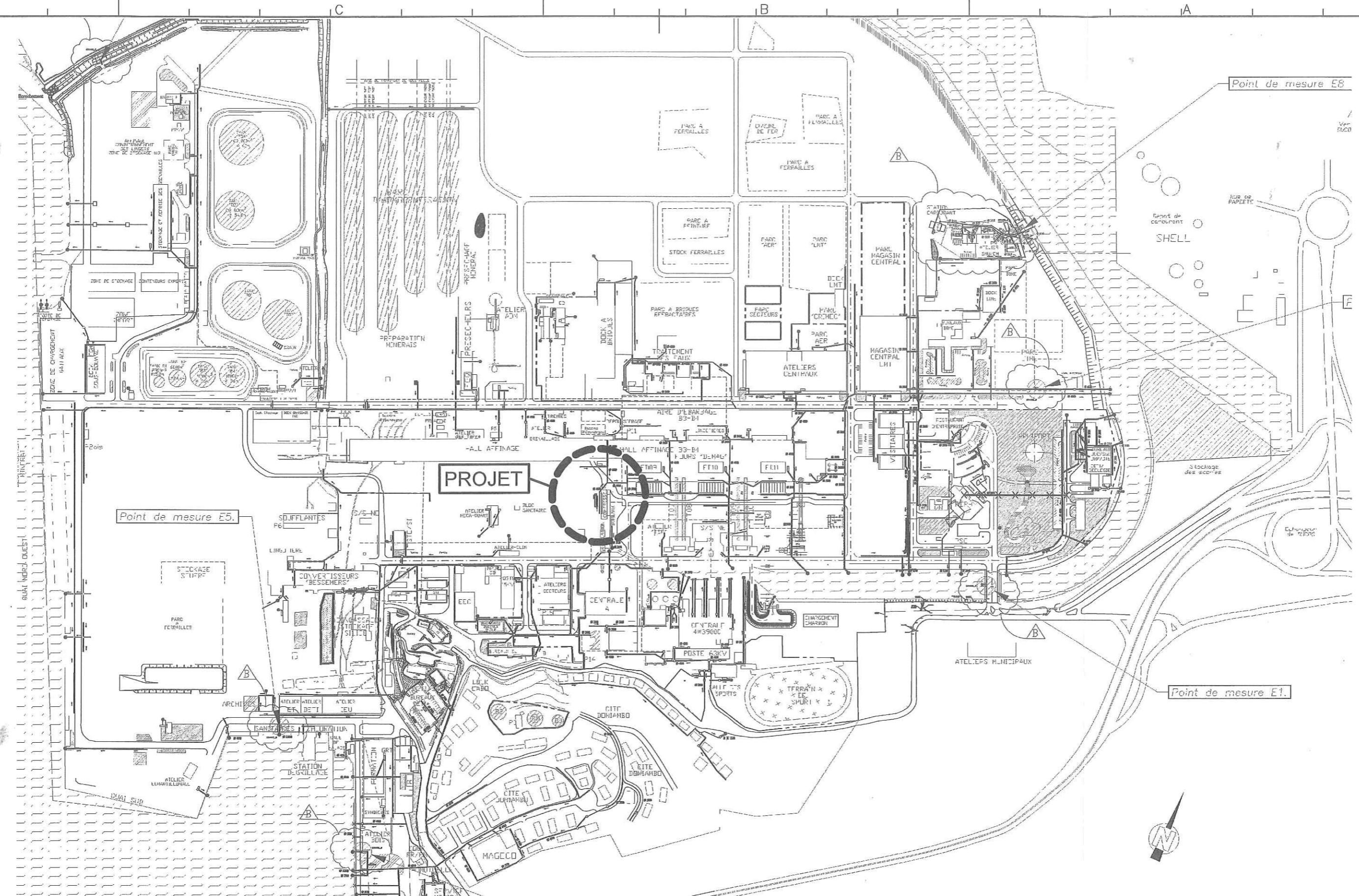
2 accès sont prévus côté nord (accès voirie existante) :

- Une porte double pour le passage d'éléments encombrants (y compris imposte)
- Un sas d'entrée pour le personnel afin de limiter l'apport extérieur en poussières.

L'ouvrage sera réalisé en béton armé et comprendra une dalle en toiture. Une surtoiture monopente est également prévue afin de limiter l'accumulation de poussières.

**ANNEXE 01 : PLAN CADASTRAL**



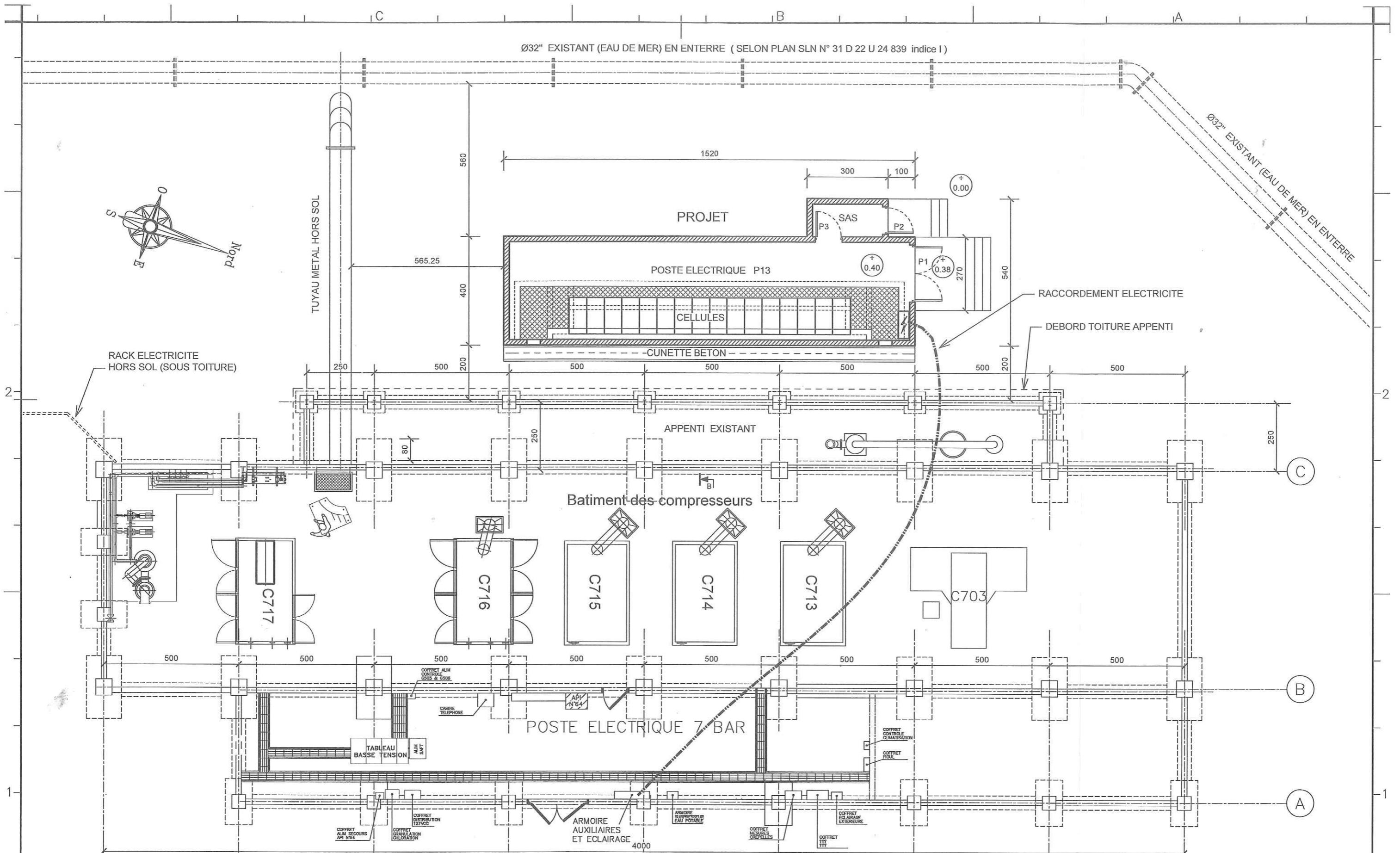


SITE : USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE : COMPRESSEURS  
OUVRAGE : POSTE ELECTRIQUE P13

TITRE DU PLAN : PROJET  
PLAN DE SITUATION

LE NICKEL-SLN  
GROUPE ERAMET

| FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| A3     | 1/5000  | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 1/7         |



SITE : USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE : COMPRESSEURS  
OUVRAGE : POSTE ELECTRIQUE P13

## E DU PLAN : PROJET PLAN D'ENSEMBLE

| 1      | 22/05/2017 | -    | ETABLISSEMENT DU PLAN     | - | P.KAS.  | T.BA.   |
|--------|------------|------|---------------------------|---|---------|---------|
| INDICE | DATE       | ETAT | NATURE DE LA MODIFICATION |   | DESSINE | VERIFIE |
|        |            |      |                           |   | AFFAIRE | CLIENT  |

**LE NICKEL-SL  
GROUPE ERAMET**

Ce document est la propriété de la SOCIETE : LE NICKEL - SLN. Ce document est communiqué à titre personnel et confidentiel, toutes reproductions et communications à des tiers sont interdites. Ce document ne peut être utilisé pour un usage autre que celui auquel il a été destiné.

1

1

#### LEGENDE ELECTRICITE

- interrupteur simple allumage
  - interrupteur va et vient
  - Prise 10/16A + T
  - Hublot plafonnier
  - Appareil plafonnier  
2 x 36 W étanche
  - B.A.E.S (Sortie)
  - B.A.E.S  
(balisage directionnel)
  - Extincteur à CO2

LEGENDE MENUISFRIF

**LEGENDE MATERIAUX**

P1 : PORTE CF 2H (2 VANTAUFS 2x100x210 + IMPOSTE H=110cm) + BARRE ANTI-PANIQUE  
P2 : PORTE 93x204 AVEC HUBLOT NON CF + BARRE ANTI-PANIQUE  
P3 : PORTE 93x204 CP 2H + BARRE ANTI-PANIQUE

1520

1120

00

| PIECE        | SURFACE (m <sup>2</sup> ) |
|--------------|---------------------------|
| POSTE P13    | 53.20                     |
| SAS          | 3.12                      |
| <b>TOTAL</b> | <b>56.32</b>              |

A compass rose diagram centered at point O. The cardinal directions are labeled: North (N) at the top, South (S) at the bottom, East (E) on the right, and West (W) on the left. Intermediate directions are labeled: Northeast (NE), Southeast (SE), Southwest (SW), and Northwest (NW). The compass rose is drawn with a circle and radiating lines.

DEBORD TOITU

A DEBORD TOITUI

3 | 2 | 1 | +  
- - -

10 of 10

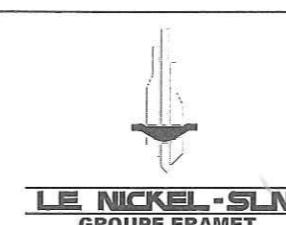
The diagram illustrates a technical cross-section of an existing chimney (APPENTI EXISTANT). The structure is labeled "POSTE ELECTRIQUE P13" with a surface area of  $S = 53.20 \text{ m}^2$ . Key components include:

- COMPRESSEUR**: Located at the top left, with dimensions CLIM 12000 BTU 165.
- CLIM 12000 BTU 195**: Located in the middle left.
- FINITION DALLE: LISSEE PEINTE**: The top layer of the chimney.
- CELLULES**: The central vertical sections of the chimney.
- TOLE LARMEE**: A circular component with a diameter of 0.40.
- ARMOIRE ELECT.**: An electrical cabinet located on the right side.
- CUNETTE BETON**: The concrete base of the chimney.

Dimensions shown include:

- Vertical dimensions: 200, 400, 600, 800, 1000, 1200, 1400, 1600, 1800, 2000, 2200, 2400, 2600, 2800, 3000, 3200, 3400, 3600, 3800, 4000, 4200, 4400, 4600, 4800, 5000, 5200, 5400.
- Horizontal dimensions: 85, 50, x75 ht, 1250, 50, x75 ht, 85.
- Other labels: PRISE 10/16A + T, SORTIE 100, PRISE 10/16A + T, P1, P2, P3, S= 3.12 m<sup>2</sup>, B, A, I, APPENTI EXISTANT.

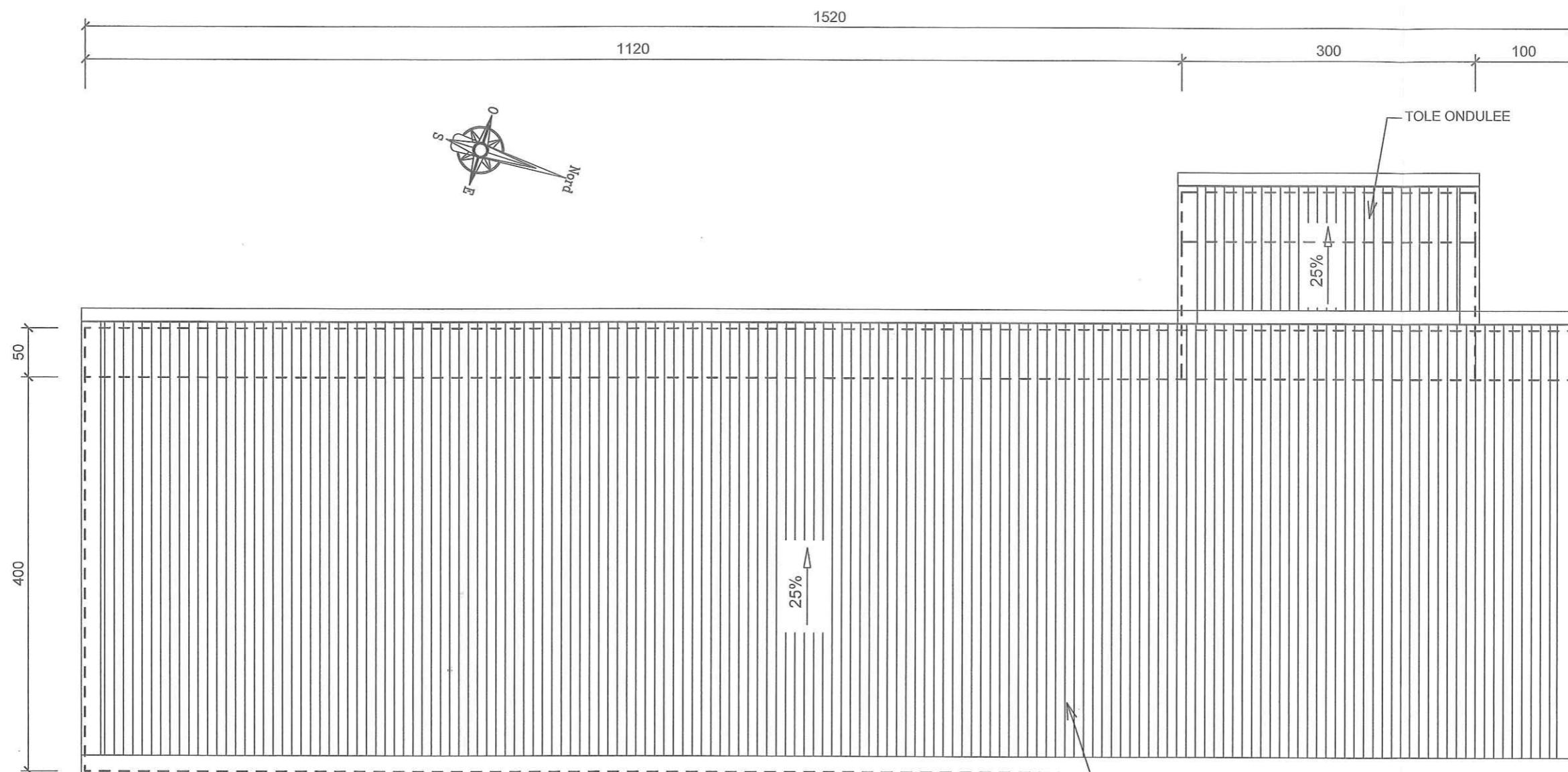
## APPENDIX EXISTANT



SITE : USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE : COMPRESSEURS  
OUVRAGE : POSTE ELECTRIQUE P13

**TITRE DU PLAN : PROJET  
PLAN DE DISTRIBUTION**

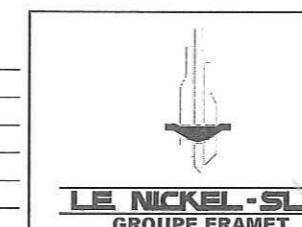
| FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| A3     | 1/50    | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 3/7         |



### PROJET - TOITURES

Ech: 1/50

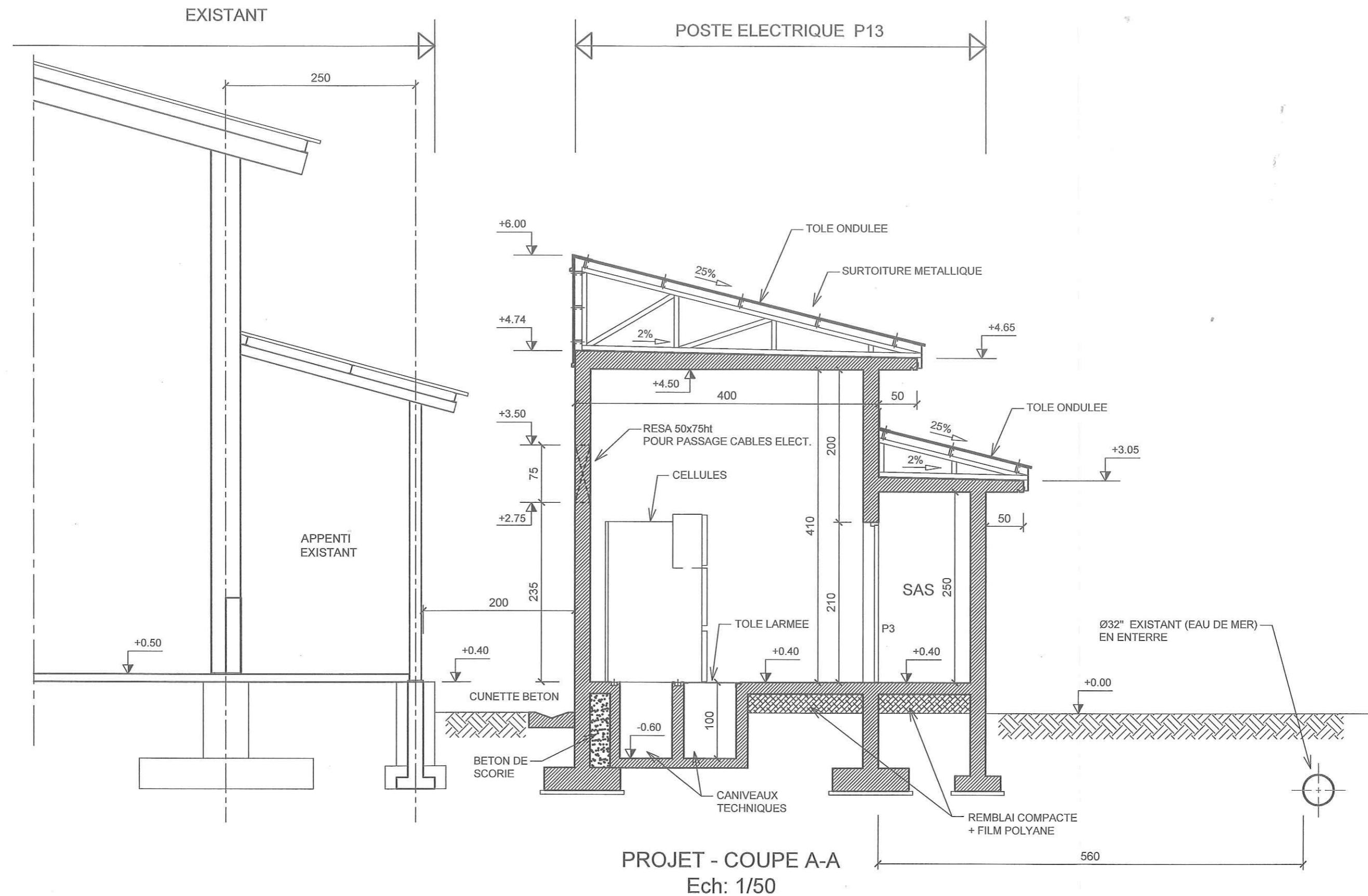
| INDICE | DATE       | ETAT | ETABLISSEMENT DU PLAN     |         |         | P.KAS. | T.BA. |
|--------|------------|------|---------------------------|---------|---------|--------|-------|
|        |            |      | NATURE DE LA MODIFICATION | DESSINE | VERIFIE |        |       |
| 1      | 22/05/2017 | -    |                           |         |         |        |       |



SITE: USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE: COMPRESSEURS  
OUVRAGE: POSTE ELECTRIQUE P13

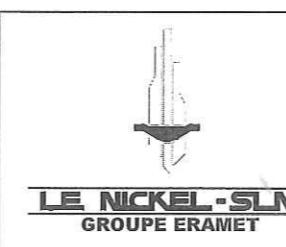
TITRE DU PLAN: PROJET  
PLAN DE TOITURES

| FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| A3     | 1/50    | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 4/7         |



| INDICE | DATE       | ETAT | ETABLISSEMENT DU PLAN | P.KAS. | T.B.A. |
|--------|------------|------|-----------------------|--------|--------|
| 1      | 22/05/2017 | -    | ETABLISSEMENT DU PLAN | P.KAS. | T.B.A. |

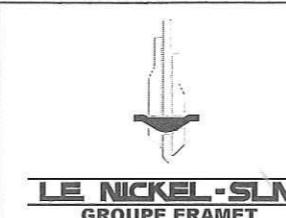
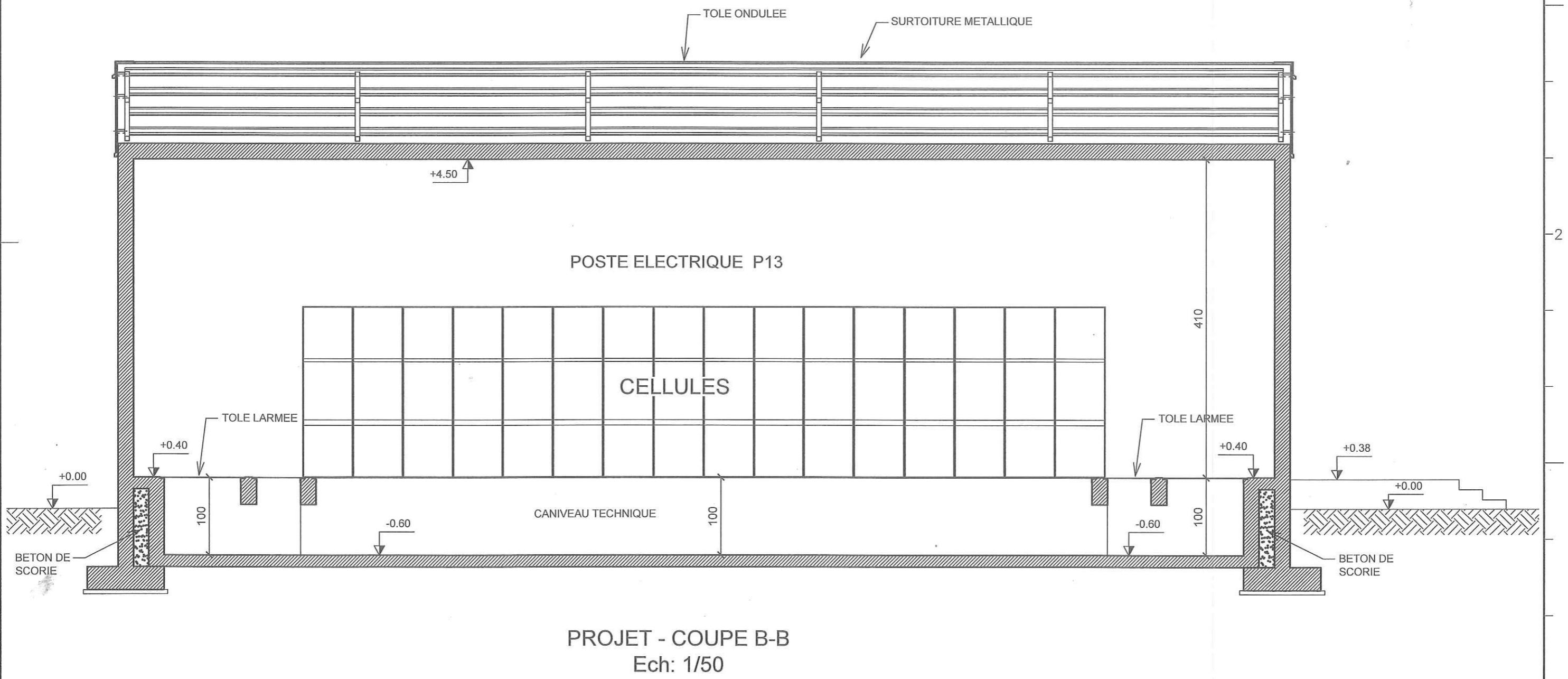
| INDICE | DATE | ETAT | NATURE DE LA MODIFICATION | DESSINE | VERIFIE | AFFAIRE | CLIENT |
|--------|------|------|---------------------------|---------|---------|---------|--------|
|        |      |      |                           |         |         |         |        |



SITE: USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE: COMPRESSEURS  
OUVRAGE: POSTE ELECTRIQUE P13

TITRE DU PLAN: PROJET  
COUPE A-A

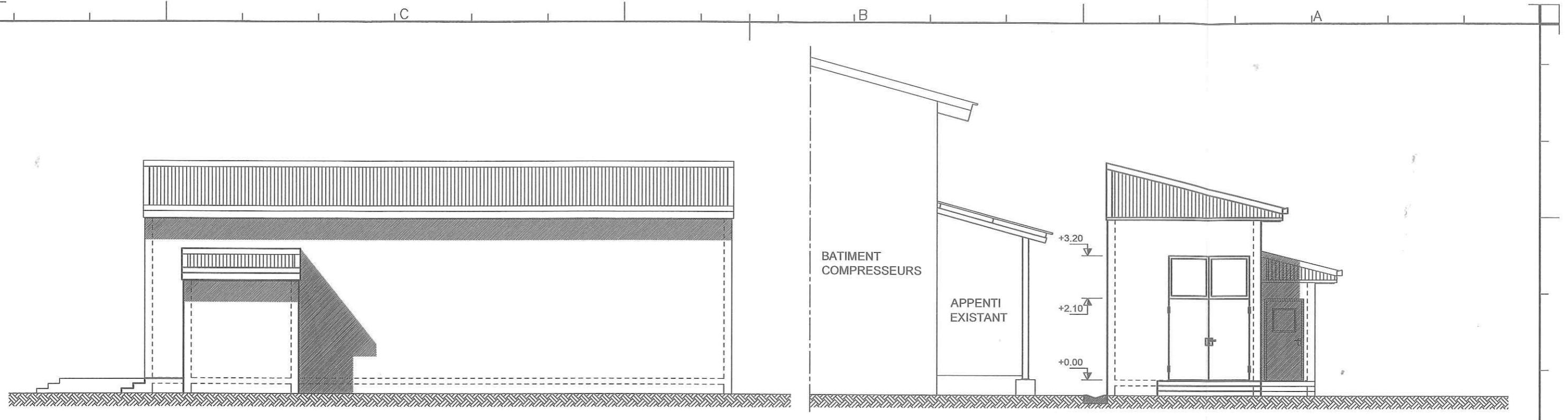
| FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| A3     | 1/50    | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 5/7         |



SITE : USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE : COMPRESSEURS  
OUVRAGE : POSTE ELECTRIQUE P13

TITRE DU PLAN : PROJET  
COUPE B-B

|                                                |        |         |                         |        |             |
|------------------------------------------------|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| <b>LE NICKEL - SLN</b><br><b>GROUPE ERAMET</b> | FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|                                                | A3     | 1/50    | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 6/7         |



2 PROJET - FACADE OUEST  
Ech: 1/100

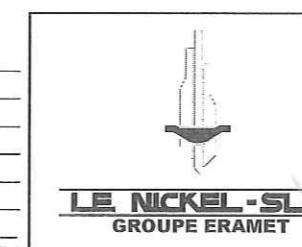
2 PROJET - FACADE NORD  
Ech: 1/100



1 PROJET - FACADE EST  
Ech: 1/100

1 PROJET - FACADE SUD  
Ech: 1/100

| ETABLISSEMENT DU PLAN |            |      |  | NATURE DE LA MODIFICATION |         |  |  |
|-----------------------|------------|------|--|---------------------------|---------|--|--|
| INDICE                | DATE       | ETAT |  | R.KAS.                    | X.T.BA. |  |  |
| 1                     | 22/05/2017 | -    |  |                           |         |  |  |



SITE : USINE DONIAMBO  
ENSEMBLE : COMPRESSEURS  
OUVRAGE : POSTE ELECTRIQUE P13

TITRE DU PLAN : PROJET  
FACADES

| FORMAT | ECHELLE | NUMERO DE PLAN          | INDICE | N° DE FOLIO |
|--------|---------|-------------------------|--------|-------------|
| A3     | 1/100   | 35D39A - PEN - G - 0001 | 1      | 7/7         |